



Besoin de savoir si il y a abus ou pas...

Par **zehunter**, le **07/10/2008** à **23:49**

bonjour,

j'ai lu avec attention de nombreux articles sur le CDD et la promesse d'embauche, et je vous écris pour un cas particulier, qui concerne ma femme.

en effet, elle a passé un entretien pour un poste en CDD de 12mois et a été acceptée après coup. elle a reçu un mail confirmant qu'elle serait prise dès août, pour 12 mois. nous avons logiquement pris ce mail comme une promesse d'embauche...

- Hide quoted text -

du fait qu'elle est étrangère avec une carte de séjour, l'entreprise a jugé bon de procéder à un CDD de 2 mois, le temps que la carte de séjour soit renouvelée, et a promis de prolonger le CDD pour 10 mois pour un total de 12 mois comme prévu. (cet arrangement a été fait à l'oral)

malgré tout après les 2 mois, ils ont décidé de ne pas la renouveler. l'information qu'elle a pu avoir justifiant de cela est que la crise économique touchant toutes les boîtes, ils étaient normaux de ne pas renouveler son contrat, pour avoir une personne de moins à devoir licencier au cas où bientôt.

- * peut-on considérer que la promesse d'embauche n'a été que partiellement tenue?
- * n'est-ce pas un licenciement déguisé pour éviter de passer par une procédure de licenciement économique?

* n'y a t-il pas discrimination sur le fait que ma femme, etant etrangere, a vu son contrat non renouveler a cause de sa carte de séjour qui devait etre renouveler, alors que parrallement 3 autre personnes ont été embaucher comme elle, pour le meme poste et la meme durée, avec un CDD de 12 mois?

* enfin que dire du fait que dans son dernier buletin de salire ne figure pas d'indemnité de fin de contrat? (officiellement jusqu'a hier elle defait resigné sans soucis. la décision de ne pas renouveler semble daté de ce matin.)

en vous remerciant par avance si vous avez la moindre information ou reponse a mes multiples questions. la detresse de ma femme et la mienne est enorme...